



Compte rendu du Conseil Départemental de l'Action Sociale Réunion audio du 13 avril 2021

Budget et note d'orientation de l'action sociale pour 2021

Le budget global s'élève à 109 M €. Les principaux postes sont les suivants:

- Restauration : 45,5 M
- EPAF : 24,2
- ALPAF : 11
- Aide à la parentalité : 5,75
- Protection sociale complémentaire : 4
- Aides et secours : 3,9
- Aide aux associations : 6,7
- Crédits d'actions locales : 4,8 avec une réserve de 6 %.

La note aborde aussi le chantier de la rénovation sociale qui est développé un peu plus loin dans le compte-rendu.

Elle précise que les actions à engager doivent tenir compte du contexte sanitaire, qu'il faut donc privilégier des actions alternatives et recueillir l'avis des agents. Ce qui a été fait dans le Morbihan avec un sondage à destination des actifs du Ministère.

Crédits d'action locale Morbihan

Le département dispose de **33 341 €**, dotation en baisse de 1 750 € car calculée en fonction du nombre d'actifs et des enfants de 0 à 17 ans.

Un sondage sur les propositions du CDAS avait été envoyé préalablement aux collègues au mois de mars.

Après discussion et examen de ce sondage, **le CDAS a retenu pour les actifs et les retraités :**

- Abonnement plateforme numérique de formations
- Abonnement plateforme numérique de soutien scolaire
- Abonnements magazines papiers pour les enfants et les adultes

L'abonnement aux plateformes est gratuit grâce à la participation de l'action sociale (Coût 6 260€).

Il y aura un reste à charge pour les abonnements papier, une fois la participation du CDAS déduite.

Un message sera envoyé par la déléguée pour recueillir votre choix d'abonnement pour la presse.

L'arbre de Noël aura lieu le mercredi 8 décembre avec la participation du groupe ZUT, toujours à Locminé. Son coût prévisionnel : 19 221 €.

Consultations psy : 2 000 € . Demandes relativement importantes depuis le début de l'année.

Solidarité Finances : 600 €

Une information sera faite sur la bibliothèque sociale (livres qui peuvent être prêtés par notre assistante sociale), qui a toute son utilité.

Selon l'évolution du contexte sanitaire, il sera peut-être envisagé de financer des sorties au cours du 2ème semestre.

Ça a été un sujet préoccupant durant toute cette période et ça le reste encore. Il y a eu beaucoup de rebondissements.

Notamment sur **Lorient** où le restaurant Agora est de nouveau fermé depuis le 9 avril. La carte Apetiz va donc être réactivée à partir du 12 avril.

Pour **Troadec**, c'est toujours la même organisation avec la possibilité de livraison de repas froid ou aller retirer son plateau à l'hôpital.

Le restaurant du conseil départemental est ouvert, celui de la gendarmerie pour les collègues de **Vannes Ménimur** reste fermé pour le moment.

Suite à l'apparition d'un cluster à **Ploërmel**, le restaurant est pour le moment fermé comme le site qui devrait rouvrir progressivement.

Le remboursement des frais de repas est donc activé.

Des travaux de rénovation sont prévus dans la salle de restauration.

Suite à la demande de collègues, nous avons demandé s'il était possible de pérenniser la carte **Apetiz**. Ce n'est pas possible si il existe une possibilité de restauration collective, c'est l'un ou l'autre.

Et, au final, c'est le Secrétariat Général qui décide. Ce n'est ni la Direction ni la déléguée.

Point sur la « réforme » de l'action sociale

Le Secrétariat Général souhaite faire évoluer l'action sociale. Des groupes de travail sont mis en place depuis plusieurs mois avec un objectif : liquider l'action sociale telle qu'on la connaît aujourd'hui.

La preuve en est avec la liquidation du **parc EPAF** : le Ministère a pris la décision, sans concertation ni avec les organisations syndicales ni avec EPAF de céder l'ensemble des résidences et de l'activité à un repreneur du tourisme. C'est un mépris absolu envers tous les agents et les salariés d'EPAF qui sont au nombre de 155. C'est un véritable **plan social** !

Les fédérations syndicales ont toutes réaffirmé leur opposition à cette décision.

Sur le réseau, on se dirige vers la **création de structures régionales** avec l'installation de coordinateurs régionaux qui « piloteraient » des référents départementaux.

Des départements seraient spécialisés sur certains thèmes comme la restauration par exemple.

Fruit de la mobilisation sur cette question, le maintien de l'échelon départemental serait acquis, mais ça reste à confirmer. Les **CDAS** seraient également maintenus. Le maintien de la proximité est primordial. Cela est démontré pendant cette crise que nous vivons.

Tout cela doit être décidé très prochainement.

A la fin de cette réunion, la déléguée ainsi que les membres du CDAS ont remercié Claudie PESQUER pour tout son investissement dans l'action sociale du département. Elle fait valoir ses droits à la retraite très prochainement.

Vos représentants en CDAS :

Claudie PESQUER – SIE LORIENT, Olivier AMICEL – SIE AURAY